Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 049-200054385-20261029-DCM_26_195-DE

SÈVREMOINE

Conseil municipal de Sèvremoine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2026

Nombre de membres du Conseil municipal : 67
Nombre de Conseillers municipaux présents : 55
Date de la convocation : vendredi 23 octobre 2026
Délibération n° : DCM_2026_195
Matière 7.5.3

Le jeudi 29 octobre deux mille vingt-six, à 20h00, le Conseil municipal de Sèvremoine, s'est réuni, en séance publique, au nombre prescrit par la loi, à la Renaudière, Espace Renaudin, allée de la Riverette, sous la présidence de Richard Cesbron, Maire.

Conseillers municipaux présents : (55)

Denis Allaire, Elisabeth Amiot, Antoine Babin, Nicolas Bahuaud, Evelyne Baumard, Amélie Bernard Le Goff, Vincent Blanchard, Céline Bonnin, Cédric Bouttier, Pierre Bredeaux, Amandine Catiau, Richard Cesbron, Delphine Chateigner, Aline Chéné, Cyrille Chiron, Laurent Cholet, Eric Chouteau, Emilie Clémenceau, Estelle Collin, Aglaé De Beauregard, Olivier De Charnacé, Alexandre De Fraissinette, Sébastien Dessein, Christelle Dupuis, Cécile Fleurance, Christian Gaborit, Geneviève Gaillard, Patrice Gautier, Gautier Girard, Claudine Gossart, Martin Griffon, Emmanuel Guilloteau, Marianne Guinebretière, Amandine Hervouet, Cédric Jeanne, Dominique Joulain, Hervé Koffi, Dominique Le Courtès, Agnès Lesdéma Legal, Isabelle Maret, Nathalie Mazé, Marie Moreau, Jean-François Ouvrard, Jean-Christophe Pencolé, Didier Pohu, Joris Raflegeau Julien Raveleau, Marie-Annick Renoul, Marina Retailleau, Véronique Richard, Thierry Rousselot, Nadège Sechet, Aubin Sourice, Isabelle Suteau, Jean-Luc Tilleau,

Conseillers municipaux absents n'ayant pas donné de délégation de vote : (5)

Aurélie Boumard, Nathalie Grasset, Christine Hamard, Antoine Leroux, Emma Sellier,

Conseillers municipaux absents ayant donné une délégation de vote : (7)

Caroline Airiau	Amélie Bernard Le Goff
Philippe Bâcle	Antoine Babin
Adrien d'Hostel	Nicolas Bahuaud
Laurence Huet Andriot	Jean-François Ouvard
Vanessa Illan	Véronique Richard
Jean-Dominique Sorin	Delphine Chateigner
Sandrine Villette	Elisabeth Amiot

Secrétaire de séance : Patrice Gautier

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 049-200054385-20261029-DCM_26_195-DE

Demande de subvention exceptionnelle - Familles rurales de Roussay

Rapporteur : M. Cédric BOUTTIER, Adjoint à l'Education et à l'Enfance Jeunesse

EXPOSE DES MOTIFS

L'association Familles Rurales de Roussay, gestionnaire du service périscolaire, fait face depuis plusieurs mois à des tensions de trésorerie importantes ayant notamment entraîné des difficultés dans le versement des rémunérations de ses salariés au cours du mois de septembre.

La situation financière demeure fragile et pourrait se prolonger dans les prochains mois, tant que l'association n'aura pas reconstitué une trésorerie lui permettant de disposer d'un fonds de roulement suffisant.

Ces difficultés résultent principalement d'un dépassement des charges de personnel estimé à 10 000 €, lié notamment à des remplacements pour absences maladie et à un turn-over important des équipes.

Afin de rétablir son équilibre financier, l'association a engagé un plan d'actions comprenant une réflexion sur l'évolution de son organisation. Par ailleurs, un travail de révision des fiches de poste est également mené afin d'optimiser les conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants.

Dans l'attente des effets de ces mesures correctives, l'association sollicite le soutien de la commune de Sèvremoine sous la forme d'une subvention exceptionnelle destinée à faire face à ses difficultés de trésorerie.

Il est ainsi proposé au Conseil municipal d'attribuer à l'association Familles Rurales de Roussay une subvention exceptionnelle d'un montant de 8 000 €.

DELIBERATION

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-29,

VU l'avis du Bureau municipal du 08 octobre 2026,

CONSIDERANT l'engagement de la collectivité dans une démarche d'accompagnement des associations gestionnaires d'accueils périscolaire,

Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Votants	Pour	Contre	Abstention
62	62	0	0

- **APPROUVE** le soutien à l'association Familles Rurales de Roussay via une subvention exceptionnelle d'un montant de 8000 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente.
- **IMPUTE** les crédits correspondants au budget principal de la commune.

Copie certifiée conforme au registre dument signé.

Pour le Maire et par délégation :

COMMUNE DE SEVREMOINE
Maine-et-Loire

Anne Pithon
Sèvremoine - DGS
30 oct. 2026